



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de la Culture

*Commission nationale des programmes  
de l'enseignement musical*



# ALTO en mib

**Division supérieure**

**Avril 2009**

**Compétences souhaitées  
Programme d'examen  
Répertoire type  
Catalogue d'œuvres**

## **COMPETENCES SOUHAITEES**

### **DIVISION SUPERIEURE**

1. Pour certains élèves, le cycle supérieur est le commencement d'études supérieures ; il se distingue par l'intensité des horaires d'études et par sa vocation à préparer la professionnalisation. L'accès à la division supérieure est réservé aux élèves dont la compétence dans la branche principale a été vérifiée par une épreuve.

Le diplôme supérieur est reconnu équivalent à une première année d'études supérieures et l'examen pour l'obtention de ce diplôme se déroule au niveau national dans un conservatoire. <sup>1)</sup>

2. Approfondissement des techniques instrumentales et musicales permettant une interprétation convaincante.
3. Recherche d'une interprétation personnelle face aux différents langages musicaux et la capacité à expliciter ses options d'interprétation, une culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains.
4. Pratique des instruments à tonalité différente en fonction du timbre, du son recherché et de la tonalité des pièces à interpréter.

<sup>1)</sup> Voir loi du 28 avril 1998 portant sur l'harmonisation de l'enseignement musical dans le secteur communal : art. 3 et 4

## **PROGRAMME D'EXAMEN**

### **Épreuve d'admission :**

Lors de l'épreuve d'admission à l'examen pour l'obtention du diplôme supérieur le(a) candidat(e) présentera un programme d'une durée de 20 à 40 minutes (pause adaptée à la durée et à la difficulté physique des œuvres présentées incluse). Cette prestation comprendra une œuvre à caractère technique (étude p.ex.) et deux œuvres au choix de styles différents.

Le programme sera présenté en entier.

Toute prestation ne respectant pas les durées prévues peut entraîner des sanctions.

### **Récital :**

L'examen qui se déroulera sous forme de récital aura une durée de 20 à 40 minutes (pause adaptée à la durée et à la difficulté physique des œuvres présentées incluse) et comprendra une œuvre imposée au niveau national et un certain nombre d'œuvres au choix de styles différents.

Le programme sera présenté en entier.

Toute prestation ne respectant pas les durées prévues peut entraîner des sanctions.

Les deux épreuves sont ouvertes au public.

**REPertoire-TYPE avec accompagnement orchestre**  
(existe aussi avec réduction piano)

<b>Neruda, J.G.B</b>	Concerto in Eb Musica Rara (O.cordes)
<b>Hummel, J.N.</b>	Concerto R. King (Orch. cordes, Orch. harm., Brass-Band)
<b>Bourgeois, Derek</b>	Concerto for Eb Horn & BB op.194 HaFaBra Music (Orch. Harm., Brass-Band)
<b>Sparke, Philip</b>	Masquerade Studio Music (Brass-Band)
<b>Wilby, Philip</b>	Fantaisie Concertante for Horn Winwood (Brass-Band)
<b>Ellerby, Martin</b>	Concerto for Tenorhorn Studio Music (Brass-Band)
<b>Gourlay, James</b>	Concerto for Alto horn EMR (Brass-Band)
<b>Wagenseil, Georges</b>	Concerto en mib Maj G. Billaudot (Orch. cordes)

**REPERTOIRE-TYPE avec accompagnement piano**

**Golland, John**                      Sonata for Horn & Piano op75  
Kirklees Music

**Golland, John**                      Rhapsody N°1 for Eb Horn & Piano Op 71  
Studio Music

**REPERTOIRE-TYPE sans accompagnement orchestre**

**Howarth, Elgar**                      Capriccio for Solo Instrument  
Rosehill Music